Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV11-DE

GRAND CHAMP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

N°2025-CM27NOV-11

FINANCES : Restaurant scolaire - Attribution de marché de maitrise d'œuvre
Rapporteur : M. Julian EVENO

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre, le Conseil Municipal de la Commune de GRAND-CHAMP, dûment convoqué par courrier adressé par email en date du 21 novembre, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de la Maison des Solidarités, 12 rue des Hortensias, à GRAND-CHAMP (56390), sous la présidence de Mme Dominique LE MEUR, Maire.

Étaient présents :

Mme Dominique LE MEUR, Maire ; Mme Anne-Laure PRONO, M. André ROSNARHO-LE NORCY, Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ, M. Julian EVENO, Mme Michelle LE PETIT, Adjoints ; M. Lionel FROMAGE, Mme Nicole ROUVET, Mme Maryse CADORET, Mme Marie-Annick LE FALHER, Mme Christine VISSET, Mme Sylvie LE CHEVILLER, M. Olivier SUFFICE, Mme Sophie BEGOT, M. David GEFFROY, M. Éric CORFMAT, M. Mickaël LE BELLEGO, M. Germain EVO, Conseillers Municipaux

Absents excusés :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, M. Vincent COQUET, M. Patrick CAINJO, M. Serge CERVA-PEDRIN, Mme Armelle LE PRÉVOST, M. Yves BLEUNVEN, M. Romuald GALERME, M. Frédéric ANDRÉ, Mme Marina LE CALLONNEC, M. Pierre LE PALUD

Pouvoir remis :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON à M. André ROSNARHO-LE NORCY, M. Vincent COQUET à M. Julian EVENO, M. Patrick CAINJO à M. Mickaël LE BELLEGO, M. Serge CERVA-PEDRIN à Mme Sophie BÉGOT, Mme Armelle LE PRÉVOST à Mme Michelle LE PETIT, M. Yves BLEUNVEN à Mme Dominique LE MEUR, M. Romuald GALERME à M. David GEFFROY, M. Frédéric ANDRÉ à Mme Anne-Laure PRONO, Mme Marina LE CALLONNEC à Mme Marie-Annick LE FALHER, M. Pierre LE PALUD à M. Éric CORFMAT

Nombre de Conseillers en exercice : 28 – Présents : 18 – Pouvoirs : 10 – Votants : 28

Secrétaire de séance : M. David GEFFROY

M. Julian EVENO, adjoint en charge des travaux, du patrimoine bâti et des transitions, expose que, dans le cadre de la réhabilitation et la rénovation énergétique du restaurant scolaire d'une surface d'environ 1000 m², une consultation a été lancée selon la procédure adaptée ouverte, conformément aux articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du Code de la commande publique.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié sur le profil acheteur Mégalis Bretagne. La date limite de réception des offres a été fixée au 12 novembre 2025 à 12h00.

Le prestataire, ou l'équipe de prestataires, devra avoir les compétences requises en termes d'études, conception et suivi pour réaliser ce type de missions, à savoir :

- Architecte,
- Fluides (thermique/électricité/plomberie),
- Economie de la construction,
- Acoustique,
- OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination de chantier),
- Marchés publics (phase conception, attribution et suivi de travaux).

Les offres reçues ont été analysées, selon les critères suivants :

➔ Prix des prestations : 40 points

➔ Valeur technique : 60 points

- Pertinence de la méthodologie proposée pour chacun des éléments précisés dans le CCAP (20 points),
- Composition de l'équipe dédiée à la prestation (10 points),
- Rôle de chaque intervenant au regard des éléments de mission (15 points),
- Références spécifiques des intervenants (15 points).

Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV11-DE

GRAND CHAMP

Il est rapporté que 21 entreprises ont retiré le dossier de consultation et 13 plis ont été remis sur la plateforme Mégalis Bretagne :

- 1 - LBL & ASSOCIES – 1 rue Roger Le Cunnf CS80020 – 56305 PONTIVY Cedex
- 2 – HELIOS ARCHITECTES – 29 Rue Abbé Philippe le Gall – 56400 AURAY
- 3 – AGA ARCHITECTES ASSOCIES - 10 Rue du Tricors – 56400 AURAY
- 4 – BLEHER ARCHITECTE SARL – 25 Rue du 06 juin 1944 – 56420 PLUMELEC
- 5 – PLAY ARCHITECTURE – 42 Avenue de la Perrière – 56100 LORIENT
- 6 – PEP'S ARCHITECTURE – 8 Rue Alessandro VOLTA – 44470 CARQUEFOU
- 7 – EEUN ARCHITECTURE – Espace 3 West 30 Rue Georges Clémenceau – 56400 AURAY
- 8 – SARL BURGAUD ARCHITECTES – 1ZC du Rodoir BP16 – 56130 NIVILLAC
- 9 – GUILLOUX ARCHITECTE – 2 Impasse du Tonnelier – 35890 LAILLE
- 10 – MICHOT ARCHITECTES – 6 Square Vercingétorix – 35000 RENNES
- 11 - SARL LE BRIGANT-TROUVE ARCHITECTES – 8 Route du Rand Moustoir – 56890 PLESCOP
- 12 – ATELIER 2L – 3 Rue d'Espagne – 35200 RENNES
- 13 – IMAGORI ARCHITECTURE – 22 Rue Alfred Kastler – 56000 VANNES

Après analyse, le récapitulatif des offres les mieux-disantes est le suivant :

ENTREPRISES	CRITERE TECHNIQUE SUR 60 POINTS	CRITERE PRIX HT SUR 40 POINTS	TOTAL POINTS SUR 100	CLASSEMENT DES ENTREPRISES
6 - PEP'S ARCHITECTURE	34.75/60	35.83/40 (129 600€)	**70.58/100**	**1**
4 - BLEHER ARCHITECTE SARL	33.75/60	29.06/40 (159.810€)	62.81/100	2
1 - LBL & ASSOCIES	33.25/60	29.43/40 (157 790 €)	62.68/100	3
2 - HELIOS ARCHITECTES	33.25/60	28.76/40 (161 460 €)	62.01/100	4
9 - GUILLOUX ARCHITECTE	20.25/60	40/40 (116 100€)	60.25/100	5
8 - SARL BURGAUD ARCHITECTES	21.00/60	38.46/40 (120 737,50 €)	59.46/100	6
13 – IMAGORI ARCHITECTURE	27.75/60	31.46/40 (147 618,72 €)	59.21/100	7
5 - PLAY ARCHITECTURE	25.00/60	34.07/40 (136 300 €)	59.07/100	8
3 - AGA ARCHITECTES ASSOCIES	33.75/60	24.21/40 (191 790 €)	57.96/100	9
10 - MICHOT ARCHITECTES	27.75/60	28.39/40 (163 600 €)	56.14/100	10
11 - SARL LE BRIGANT-TROUVE ARCHITECTES	23.25/60	31.47/40 (147 560 €)	54.72/100	11
12 – ATELIER 2L	22.25/60	25.44/40 (182 520 €)	47.69/100	12
7 - EEUN ARCHITECTURE	22.25/60	25.09/40 (185110 €)	47.34/100	13

La commission MAPA, réunie le 18 novembre 2025, propose d'attribuer le marché à l'entreprise **PEP'S ARCHITECTURE** dont le siège social est situé 8 Rue Alessandro VOLTA 44470 CARQUEFOU, considérée comme l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de **129 600,00 € HT soit 155 520,00 € TTC.**

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique, notamment les articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants ;

VU l'avis de la commission marchés en procédure adaptée (MAPA) du 18 novembre 2025 ;

Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV11-DE

GRAND CHAMP

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1 : ATTRIBUE le marché de maitrise d'œuvre à l'entreprise PEP'S ARCHITECTURE ;

Article 2 : DIT que les crédits sont inscrits au budget de la Commune de Grand-Champ pour l'opération réhabilitation et rénovation énergétique du restaurant scolaire ;

Article 3 : AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à signer le marché correspondant, y compris les éventuels avenants, au nom et pour le compte de la Commune.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Mme Dominique LE MEUR

MAIRIE DE GRAND-CHAMP 56 (Morbihan)

Le Secrétaire de séance,
M. David GEFFROY